



Objectifs

- ↳ Positionner, selon ses activités et son fonctionnement, le niveau de formalisation obligatoire de son PMS (agrément, dérogation, flexibilité, avec ou sans utilisation de GBPH)
- ↳ Acquérir des principes simples de gestion documentaire efficace
- ↳ Identifier les situations dans lesquelles une modification documentaire est nécessaire
- ↳ Comprendre comment les autorités sanitaires évaluent officiellement le niveau de maîtrise des dangers dans l'exploitation et les modalités de publications
- ↳ Identifier et savoir gérer des actions correctives adaptées selon la nature des causes et une évaluation de l'acceptabilité des anomalies.
- ↳ Savoir améliorer son PMS



Public

Exploitant, Responsable/suppléant Hygiène et Sécurité/PMS, Responsable/suppléant de production



Pré requis

Formation type Module 1 et 2 (BPH et HACCP)



Effectif

Minimum: 5 - Maximum: 12



Durée

7h (1 journée)



Moyens pédagogiques

- Séance de formation en salle équipée d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc
- Lieu de formation accessible aux PMR
- En présentiel: méthode interrogative, explicative, participative et démonstrative
- Support de formation
- Mise en situation: cas pratiques
- ↳ Adaptation de la formation aux personnes en situation d'handicap (nous consulter)



Contenu

Première demi-journée:

- Contenu attendu d'un Plan de Maîtrise Sanitaire, selon la taille et la situation de l'exploitation
- Présentation de l'architecture et du classement documentaire
- Revue des principes de la Loi et attentes des autorités sanitaires (DDPP)

Deuxième demi-journée:

- Gestion adaptée des anomalies, non conformités, alertes et crises
- Vérification de l'efficacité: résultats d'analyses (autocontrôles), audits internes, etc

- Un examen et une session d'échanges sont faits sur des situations pratiques réelles



Suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de formation
- Attestation d'assiduité



Evaluation

- Evaluation des connaissances acquises via un questionnaire
- Evaluations de la formation par les stagiaires et l'employeur sur la qualité de la formation



Tarifs

Nous consulter



Lieux et dates

Champdeniers (79), Tulle (19), La Rochelle (17)

Calendrier des dates: nous consulter

Limite d'inscription: au moins 15 jours avant le début de la formation – Contactez: contact-commercial@qualyse.fr

